



BVMAC

BOURSE DES VALEURS MOBILIERES DE L'AFRIQUE CENTRALE
1450, Boulevard de la Liberté – BP 442
Douala – CAMEROUN

AVIS N°T028/2020/BVMAC/DG

AMORTISSEMENT DU PRINCIPAL ET PAIEMENT DES INTERETS « SAFACAM 6% HT 2019-2022 »

La Bourse des Valeurs Mobilières de l'Afrique Centrale porte à la connaissance du public et des intervenants du marché, que la Société Africaine Forestière et Agricole du Cameroun « SAFACAM », émetteur de la valeur « SAFACAM 6% HT 2019-2022 », procèdera le 31 décembre 2020, au remboursement du capital à hauteur de F CFA 666 666 667 (six cent soixante-six millions six cent soixante-six mille six cent soixante-sept) et à la mise en paiement des intérêts pour un montant de F CFA 120 000 000 (cent vingt millions), pour le compte de l'échéance de décembre 2020.

Le coupon net à percevoir par obligation s'élève à F CFA 3 933,3 (soit FCFA 3 333,3 au titre de l'amortissement du principal et F CFA 600 pour les intérêts). Les opérations d'encaissement débiteront le 04 janvier 2021 auprès des guichets des Sociétés de Bourse.

Pour toute information complémentaire, veuillez contacter la Bourse des Valeurs Mobilières de l'Afrique Centrale.

Fait à Douala, le 30 décembre 2020.

RF *JE*

Le Directeur Général,



Jean Claude NGBWA